New Nouveau Brunswick

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis	Date d'inspection
Centre de Développement de l'Enfant Inc.	1011018	Le 25 janvier 2024
Nom de l'établissement		**Numéro de téléphone**
Halte Scolaire La Découverte		(506) 395-5420
Adresse		
3120 rue Principale Tracadie-Sheila NB E1X 1A2		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis	**Titre du poste**	
Karine Basque	Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	29 janv. 2024	
Commentaires : Les barrières et les sorties doivent être exemptes de neige et de glace. Les barrières et portes doivent pouvoir s'ouvrir et se fermer en tout temps. La garderie est demandée de nettoyer les barrières de l'aire de jeu extérieur.			

Commentaires généraux

Ratio respecté lors de mon inspection annuelle

Observation: collation, lavage des mains, jeux libres et jeux extérieurs

L'aire de jeu tel que la surface protectrice, l'ombrage et les modules de jeux qui n'ont pu être inspectés seront fait au printemps-été.

Selon une discussion avec l'éducatrice de la halte les structure de jeu fixe sont utilisées pendant l'hiver. Selon la CSA, les conditions hivernales réduisent l'efficacité des matériaux de revêtement de protection (surface protectrice). L'exploitant doit tenir compte de ce facteur afin d'assurer la sécurité des enfants.

original signé par
Karine Basque — Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 janvier 2024 — Date

original signé par
Sylvianne Arseneau — Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 janvier 2024 — Date